

Le sous-financement de l'Economie en Afrique Centrale : le paradoxe de la surliquidité bancaire



Le système bancaire de la CEMAC connaît un excès de liquidité qui contraste avec la situation de sous-développement dans laquelle se trouve l'ensemble de ses pays membres. Ces derniers sont dotés pour la plupart de secteurs productifs attrayant (sous-sol riche en matières premières exploitables, biomasse importante,...) et des PME qui manquent fréquemment de financement pour leur épanouissement, ce qui ne permet pas d'asseoir un cadre de vie meilleur pour les agents économiques. Ce paradoxe dans la disponibilité des liquidités pourrait justifier à suffisance les résultats médiocres enregistrés en terme de croissance économique de ces derniers par rapport aux autres pays du Tiers monde (Rapports Annuels de la Zone franc, 2002, 2003, 2004). Pourtant, la mobilisation de l'épargne nationale et internationale pourrait constituer une solution. La politique monétaire de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) met d'ailleurs un accent sur le financement par les établissements bancaires des économies de la sous-région en agissant sur le taux directeur de refinancement de ces derniers ou sur le taux de réescompte. Malheureusement, ceux-ci préfèrent inéluctablement préserver leur capacité de financement plutôt que de prêter une partie de l'épargne collectée auprès des entreprises, lésant ainsi ces dernières. Il en résulte une situation de surliquidité qui se traduit par l'augmentation de leur dépôt auprès de la Banque centrale.

La surliquidité des banques en zone CEMAC

De fortes réserves monétaires ont été enregistrées dans la plupart des comptes bancaires des pays de la zone à la faveur d'efforts consentis par les autorités internationales et nationales en vue d'assainir l'environnement économique et bancaire en zone CEMAC. Ce qui a contribué à améliorer le taux de bancarisation au sein des Etats malgré son niveau jugé toujours bas. Ceci n'a pas pour autant rendu les banques moins méfiantes. En effet, ces dernières rationnent le crédit et s'intéressent beaucoup plus aux opérations de gestion bancaire (carte magnétique, opération via internet, ...) qui semblent être plus rentables que le crédit. Elles perçoivent donc l'épargne des clients mais ne prêtent que très peu. L'ex. Directeur Général de la Standard Bank Cameroon, Monsieur Mandeng Matthieu affirmait d'ailleurs que les banques cacheraient volontairement des informations liées au crédit.

¹ La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) comprend six pays : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo-Brazzaville, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad.

Ci-dessous, l'évolution des réserves des banques dans la zone CEMAC.
d'une idée pertinente de projet quel que soit l'espace géographique.

Évolution des réserves des banques dans la CEMAC
(en millions de francs CFA)

		Décembre 2010	Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2013	Décembre 2014
Cameroun	Réserves libres	600 142	536 280	635 080	514 741	557 000
	Réserves obligatoires	240 299	255 664	264 357	295 379	315 601
	Réserves brutes	840 441	791 944	899 437	810 120	872 601
RCA ^{a)}	Réserves libres	13 925	11 653	9 296	12 958	26 349
	Réserves obligatoires	—	—	—	—	—
	Réserves brutes	13 925	11 653	9 296	12 958	26 349
Congo	Réserves libres	312 318	443 899	541 389	286 075	734 420
	Réserves obligatoires	122 071	194 280	236 122	255 493	267 962
	Réserves brutes	434 389	638 179	777 511	541 568	1 002 382
Gabon	Réserves libres	331 926	432 223	439 974	276 573	279 787
	Réserves obligatoires	123 876	167 690	199 537	220 027	208 052
	Réserves brutes	455 802	599 913	639 511	496 600	487 839
Guinée équatoriale	Réserves libres	292 058	287 800	979 668	760 857	905 277
	Réserves obligatoires	136 179	181 864	204 409	220 714	270 470
	Réserves brutes	428 237	469 664	1 184 077	981 571	1 175 747
Tchad	Réserves libres	73 817	100 600	115 577	119 023	154 562
	Réserves obligatoires	28 864	35 569	39 460	47 795	52 911
	Réserves brutes	102 681	136 169	155 037	166 818	207 473
Total CEMAC	Réserves libres	1 624 185	1 812 455	2 720 985	1 970 226	2 657 394
	Réserves obligatoires	651 289	835 067	943 885	1 039 408	1 114 996
	Réserves brutes	2 275 474	2 647 522	3 664 870	3 009 634	3 772 390

a) Les banques de la RCA sont exemptes de la constitution des réserves obligatoires.
Source : BEAC.

En 2014, dans les comptes de la BEAC, les réserves brutes des banques pointaient 3 772,4 Milliards de Francs CFA. Les réserves libres considérées comme des excédents de liquidité non neutralisée par la Banque centrale, étaient évaluées à 2 657,4 Milliards. Les pays tels que la Guinée équatoriale, le Congo et le Cameroun faisant la course en tête.

Au regard de ce qui précède, la question du sous-financement de l'économie par les banques demeure. Il est évident que la raison ne s'aurait être liée à la faiblesse des liquidités au sein des comptes bancaires, mais plutôt aux véritables missions dévolues à ces banques et à l'effet de mémoire des années 80 entres autres.

Les raisons du sous-financement par les banques en zone CEMAC : le cas du Cameroun

Le rôle joué par les banques dans le financement de l'économie est pourtant indéniable. Elles collectent l'épargne mais doivent également rétribuer cet épargne à ceux dont le besoin est réel et donc l'impact pourrait contribuer à améliorer l'indicateur de croissance économique : le PIB. Seulement, ces banques restent braquées sur la logique des années de crises (1980-début année 1990) . Plusieurs établissements bancaires avaient dû déposer le bilan à cause du non remboursement par les créanciers des emprunts contractés et l'environnement des affaires devenu morose. Elles préfèrent aujourd'hui jouer la carte de la prudence.

² Ce que nous avons nommé plus haut « effet mémoire des années 1980 »

La seconde raison serait le risque élevé lié aux entreprises de petite taille. Les banques préfèrent rationner le crédit aux petites entreprises et prêter de l'argent aux grandes entreprises ayant déjà fait leurs preuves et disposant de « bonnes » garanties. Etant donné le tissu économique du Cameroun constitué en majorité de PME, les services proposés par les Banques ne sont pas adaptés aux besoins de financement de celles-ci. Cette situation représente une perte considérable de création d'emplois et de richesses.

La troisième raison relève de la mauvaise gestion par les dirigeants des fonds reçus. Ces derniers orienteraient les emprunts vers des activités autres que celles pour lesquelles elles ont été planifiées en accord avec les banques. Par ailleurs, bien de promoteurs d'entreprises ne disposent pas de business plan et de services compatibles adéquats. Le risque d'insolvabilité est grand dans ce cas de figure.

Le manque de véritables banques d'investissement dans les pays pourraient également expliquer cette résistance. L'environnement est constitué de banques commerciales dont la vocation première est celle de faire du profit au travers d'actions purement commerciales. Ceci pourrait éventuellement s'expliquer par l'échec rencontré par la stratégie de création de plusieurs structures de financement par l'Etat au cours des années 80. En effet, la Banque Camerounaise de Développement (BCD), le Centre d'Assistance aux PME (CAPME), du Fonds National de Développement Rural (FONADER) et le Crédit Agricole du Cameroun (CAC) ont tous été déclarés en cessation d'activité suite au non recouvrement des crédits accordés.

Vers une amélioration du financement bancaire dans la zone CEMAC

Les mesures suivantes peuvent être entreprises pour une amélioration du financement de l'économie par les établissements financiers dans la CEMAC :

Durcir la réglementation bancaire dans la sous-région afin de contraindre les établissements bancaires à plus d'engagement dans le financement de l'économie. La Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) en effet doit prendre des mesures fortes pour contraindre les établissements de crédits à jouer leur rôle dans le développement des économies en limitant par exemple le montant des réserves libres auprès des banques.

Les gouvernements doivent encourager la multiplication des banques d'investissements en agissant par exemple sur le volet fiscal (elles pourraient être exemptes de certaines taxes pendant 3 années, sachant que leur activité de financement permettrait aux entreprises de créer davantage de richesses).

Les pouvoirs publics pourraient également se porter garant de certaines entreprises auprès des banques et faciliter l'acquisition du crédit. Les banques réduiront leur adversité au risque et contribueront efficacement au mieux-être des économies.

Les entreprises gagneraient à présenter des documents authentiques, conformes aux exigences des établissements bancaires. Les dirigeants devraient également se mettre à l'école de la gestion financière.

Par ailleurs, les Banques pourraient prendre des parts dans les entreprises afin de s'assurer du retour des crédits contractés.

En ce qui concerne les Très Petites Entreprises (TPE), il serait souhaitable d'envisager de nouveaux modes de financements tel le que le financement participatif qui gagne du terrain depuis quelques années.

Financement issu de la solidarité des agents économiques dans le monde, le « crowdfunding » (en anglais) ou « financement participatif » part du principe biblique selon lequel « demandez et on vous donnera ». Il s'agira pour les porteurs d'idées entrepreneuriales de proposer leurs projets sur des plateformes acquises à la cause et les « bailleurs de fond » sensibles apporteront de manière collective leur contribution à la réalisation du projet.

Quelques références bibliographiques :

Madji, A. (1997), « *Le point sur la restructuration bancaire en Afrique Centrale* », Bulletin de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale, 2, août ;

Hugon, P. (2007), « *Rentabilité du secteur bancaire et défaillance du financement du développement, le cas de la CEMAC* », Revue Tiers Monde, n° 192, p. 771-788 ;

Fouda O.J.P. (2009), « *Le bilan mitigé des réformes bancaires en Afrique Centrale: les paradoxes du développement financier* ». In Economie Appliquée, N°3, PP.73-114 ;

BEM Justin, HAMED Souleymane, MATCHA KANA Doriane, NGAKO NelyStephanie (2008), « Evolution de la géographie du capital des banques de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale », COBAC, Décembre ;

Rédigé par

Nanko Nguepdjio Cyrille,

Analyste de politique Economique

A NKAFU POLICY Institute, Think-Tank Camerounais

Denis & Lenora Foretia Foundation